



«ENTRE GÉNÉALOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE»

# Nouvelles de CHEZ NOUS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DU QUÉBEC



Vol. 10, n° 6, juin 2021

## Message du président

**L**e numéro de cet été de la revue *l'Ancêtre*, produit par la Société de généalogie de Québec, comporte un texte que j'ai écrit l'an dernier sous le titre « Notre parenté dans les îles britanniques ». Ce n'est pas la première fois que j'aborde le sujet. En bref, il y a bien des noms de familles français qui ont été anglicisés depuis le Moyen Âge et ce, bien avant que des Canadiens français ne voient leur nom modifié lors de leur migration aux États-Unis.

S'il y a par ailleurs de l'ADN chez nous qui se compare à ce que l'on trouve souvent en Angleterre ou en Irlande, c'est beaucoup à cause de l'émigration des Français vers les îles britanniques à l'époque, c'est-à-dire au temps où ils y jouaient un rôle dominant par suite de l'invasion normande de 1066 menée par Guillaume le Conquérant. Cette domination se poursuit aux XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. La dynastie angevine (française) des Plantagenêt y règne alors. En fait, cela ne change radicalement qu'après la Guerre de Cent ans, laquelle finit en 1453. L'anglicisation des noms français va s'accélérer ensuite avec l'émergence de l'anglais moderne comme langue dominante et ce, aux dépens du français normand qui régnait jusqu'alors en Angleterre, du moins chez les nobles, les marchands et les gentilshommes.

Avec le temps, j'ai été confronté à un phénomène dont il faut se méfier quand on lit des textes portant sur ces périodes anciennes. Ce ne sont pas seulement les textes qui sont traduits, mais aussi les noms des personnes mentionnées. Quand on lit en français qu'un capitaine

anglais du nom de Jean Tailleur a accosté à Dieppe, on peut être certain que la version anglaise parle d'un John Taylor. Cela est également vrai pour les Espagnols. Un Juan de Sevilla devient un Jehan de Civille à Rouen. Un Quintanadueñas devient un Quintantoine, qui sonne comme Saint-Antoine. Le descendant d'aujourd'hui qui porte un tel nom ne soupçonne pas nécessairement que celui-ci vient d'Espagne à moins de faire une petite recherche sur la question. Un Binder alsacien devient un Bender. Un marchand flamand du nom de Van Dalle devient un Vandale lorsqu'il fait affaires à Rouen. Chez nous, des noms étrangers se sont également francisés, par exemple le nom allemand Beyer devenu Payeur.



Michel Bérubé

Dans un texte portant par exemple sur l'invasion anglaise de l'Irlande au XII<sup>e</sup> siècle qui est écrit en anglais, il faut se replacer dans le contexte de l'époque alors que ce sont des Normands qui sont impliqués. Un leader comme Strongbow s'appelait en réalité Arc-Fort. Un chevalier comme William Marshall, originaire de Normandie, s'appelait en vérité Guillaume Le Maréchal.

Avec la généalogie génétique. Nous découvrons de nos jours que l'ADN a beaucoup plus voyagé que nous le soupçonnions. Mais, il faut, pour s'y retrouver, prendre aussi en compte cette étonnante habitude de traduire les patronymes.



# Le 17 mai 1985 : une p'tite journée

*Par Michel Bérubé*

**L**i nous arrive parfois des choses étonnantes dans la vie. Le matin du 17 mai 1985, je ne m'attendais pas à ce qui allait m'arriver, même si je savais que cette journée était prévue pour la présentation des propositions constitutionnelles avancées par le gouvernement de René Lévesque. Tout cela se passait dans le cadre de ce qui est resté dans les mémoires comme « le beau risque », soit un pari visant à réconcilier le Québec et le Canada par suite de l'élection du gouvernement Mulroney. Il était question aussi de réparer les dégâts de la « nuit des longs couteaux », le 4 novembre 1981, qui avait précédé le rapatriement unilatéral de la Constitution.

Mon épouse ayant accouchée d'une petite fille le 9 mai, j'étais en congé de paternité jusqu'au 16. J'avais bien reçu une invitation officielle pour la présentation du projet gouvernemental à l'Assemblée nationale, dans l'après-midi du 17, mais je n'étais pas autrement concerné. J'avais reçu cette invitation parce que je travaillais alors au ministère du Conseil exécutif. Mes collègues étaient d'ailleurs mobilisés, contrairement à moi, pour l'organisation des activités de cette journée-là. Étant absent pour une bonne cause, je n'avais pas été sollicité.

Au matin du 17, j'étais toutefois très curieux de ce qui allait se passer. Je me suis donc présenté tôt au travail. Apprenant mon arrivée, la secrétaire générale associée du gouvernement, Diane Wilhelmy, m'a fait venir à son bureau. Elle m'a demandé de me rendre à l'aéroport pour accueillir les deux représentants du gouvernement fédéral qui venaient à Québec pour recevoir les propositions officielles de la main du ministre Pierre Marc Johnson. Mais, comme le ministre devait d'abord

présenter ces propositions aux partenaires sociaux du gouvernement et à la presse, avant de rencontrer les hauts fonctionnaires fédéraux, je devais conduire ces derniers au Château Frontenac dans une belle grande salle où devait ensuite se faire la présentation. C'était pour moi une assignation intéressante qui impliquait que je devais également m'occuper des « fédéraux » jusqu'à l'arrivée du ministre.

J'ai réussi à écouler le temps en leur parlant d'histoire du Québec. De la salle où nous nous trouvions, nous pouvions apercevoir l'île d'Orléans. Cela rappelait la scène représentant les pères de la Confédération lors de la conférence de Québec tenue en 1864. À partir du château Saint-Louis de cette époque, ils avaient pu admirer le même paysage, ce dont témoignait une gravure apparaissant alors sur des billets de banque. Nos échanges avaient démarré à partir de là.

Il n'y avait pas ou peu de cellulaires à l'époque. Un messenger est venu m'apprendre que les activités du ministre ne se déroulaient pas comme prévues. Je devais gagner un peu plus de temps. Mon cours d'histoire s'est prolongé en conséquence, ce qui n'a pas semblé déplaire à mes interlocuteurs. Une bonne heure plus tard, le messenger est revenu avec les documents qui venaient d'être rendus publics. Le ministre étant toujours coincé avec les partenaires sociaux, je devais en faire la lecture avec les « fédéraux » en l'attendant. J'ai alors compris la mauvaise humeur que m'avait manifestée Louis Laberge, président de la FTQ, lorsque je l'avais croisé ce matin-là sur la Grande-Allée. Nous nous connaissions et il savait où je travaillais. J'avais donc été surpris qu'il me dise, avec un air mauvais, quelque chose du genre « Toi, je ne te parle plus ».



Une conseillère de la direction des affaires constitutionnelles devait finalement me rejoindre quelques minutes plus tard pour que nous commencions la présentation sans le ministre. Il s'agissait de Me Guylaine Bérubé. Il fallait en somme deux Bérubé pour remplacer un Johnson!

La présentation se poursuivit jusqu'à 13 heures sans que le ministre ne puisse se libérer. Comme nos interlocuteurs devaient retourner à Ottawa dans l'après-midi, nous sommes passés à table. J'ai pu ainsi profiter, tout comme Guylaine, de l'excellent repas qui avait été prévu pour le ministre et ses invités. Je reçus dès le lundi un mot de remerciement du ministre Johnson ainsi

### PROJET D'ACCORD CONSTITUTIONNEL

Propositions du Gouvernement du Québec

qu'une version du projet d'accord constitutionnel signé de sa main.

Ce jour-là, le premier ministre Lévesque a signé en parallèle une lettre par laquelle il transmettait le même document au premier ministre Mulroney. On peut la retrouver sur Internet avec le projet d'accord, de même que l'accusé de réception reçu d'Ottawa. Il s'agissait en quelque sorte pour lui d'un testament politique puisqu'il quittait ses fonctions à peine un mois plus tard, avant de décéder en 1987.

À la fin de la journée, j'ai pris l'autobus, comme à tous les soirs, pour retourner à mon domicile. Il y avait là à peu près les mêmes visages que je côtoyais tous les jours. Je riais intérieurement en me disant que personne ne pouvait se douter de ce que je venais de vivre comme p'tite journée de fonctionnaire. Il y en a des comme ça qui peuvent réellement vous réserver une surprise!

## Le coin du geek

Par Yves Boisvert

### Un peu de discernement

Mon voisin arrive en catastrophe chez moi. Cognant à la porte, presque en pleurant. Me disant qu'il vient d'avoir un message de l'une de ses amies lui racontant qu'elle est en France et qu'elle a un urgent besoin d'argent. Mais qu'il est incapable de lui répondre parce qu'il a des problèmes avec sa tablette. Connaissant mon voisin, j'éclate de rire. Celui-ci est fâché de ma réponse. Relaxe Ovide, tu as sans aucun doute reçu un courriel d'un malfaisant qui veut simplement te voler.

Tu as ton portable, appelle-là. Il lui téléphone, elle répond immédiatement : Non, je suis pas en France et j'ai pas besoin d'argent. Mon ordinateur a été piraté.

Première constatation, même un Ipad se pirate...

Deuxième constatation, mon voisin ne devrait pas jouer avec Internet...

Si vous recevez un courriel intrigant d'un ami ou un membre de votre famille qui a l'air plus d'un scénario de film d'espionnage, revenez sur Terre un moment et posez-vous la question : Est-ce possible? La réponse est NON à 99,999 %. Pour les autres qui ont encore des doutes, attendez d'avoir votre vaccin avec la puce 5G à bord d'un ovni piloté par un reptilien...





## Rapport d'enquête de l'impact de la pandémie sur les associations de familles...

Par Rémi Saindon

### Il n'y a pas de vaccin pour les associations!

Moralement, la pandémie nous affecte tous et si nous ne respectons pas les mesures sanitaires et ce, même si certaines mesures nous pèsent, c'est le virus qui risque de nous affecter physiquement.

Il y a une seule protection possible, c'est le vaccin.

Au sens de la loi, une association est une personne morale et comme la pandémie affecte le moral, notre association en souffre ainsi que toutes les associations sans but lucratif et il n'y a pas de vaccin contre ça!

J'ai entrepris une enquête pour connaître les mesures prises par les autres associations de familles pour contrer les effets néfastes de la pandémie.

### On doit se débrouiller !

Le gouvernement n'a rien prévu pour les associations dont les principales activités sont les activités sociales.

La seule information publiée récemment est cette publication sur le site du gouvernement provincial (le lien sous le texte donne accès au texte complet):

*« De plus, les conseils d'administration disposent des pouvoirs nécessaires pour établir par règlement la date et les moyens de la tenue de leur assemblée annuelle. Si l'assemblée annuelle est tenue plus de quatre mois après la fin de l'exercice financier, le conseil d'administration s'acquitte valablement de ses obligations en présentant aux membres, en plus du bilan annuel, un bilan intérimaire à une date se situant moins de quatre mois avant celle de l'assemblée. »*

<https://www.newswire.ca/fr/news-releases/covid-19-assemblees-annuelles-des-societes-par-actions-et-des-organismes-a-but-non-lucratif-quebecois-pendant-la-pandemie-826671221.html>

### L'assemblée annuelle des associations ?

Pour connaître les décisions prises par les autres associations de familles pour leur assemblée générale annuelle, j'ai consulté 95 pages Web et Facebook dédiées à celles-ci. Voici le résultat.

- 2 Associations prévoient de faire leur AGA 2021 en présentiel.
- 11 Associations feront leur AGA en mode virtuel pour 2021.
- 34 Associations n'ont pas publié d'informations au sujet de leur AGA de 2021.
- 36 Associations ont annulé en 2020 et reporté en 2021 sans préciser quand et comment.
- 12 Associations semblent avoir arrêté leurs activités dont certaines dissoutes officiellement.

La Fédération des Associations des Familles du Québec (FAFQ), dont notre association est membre, hésite sur la marche à suivre en raison de la pandémie et ses restrictions. Il est prévu de réaliser le 30 octobre prochain leur AGA mais rien de concret n'est précisé pour l'instant.

Les associations les plus actives sont celles qui se sont adaptées aux nouvelles technologies de communication : courriel, publication électronique des bulletins d'informations, publication en format pdf et rencontres virtuelles. Certaines associations ont adapté leur mode de renouvellement de la cotisation annuelle en ligne avec formulaire pdf et paiement virement Interac ou Paypal.

### Nous sommes proactifs

L'Association des Saindon d'Amérique du Nord fait partie de ce groupe proactif même si elle n'a pas encore adapté toutes ses méthodes de fonctionnement aux nouvelles technologies.

Nous prévoyons faire notre AGA vers la fin du mois d'août ou début septembre en mode virtuel afin de res-



pecter les mesures sanitaires imposées par le gouvernement et l'obligation par la loi de tenir une AGA dans les quatre mois après la fin de l'année financière.

Tout ceci engendre plus de temps d'implication bénévole des administrateurs de chaque association et affecte la motivation.

De plus, des frais supplémentaires sont générés pour moderniser les technologies et cela sans aucune aide gouvernementale.

Ceci explique l'importance qu'ont tous les membres de renouveler leurs cotisations afin que leur association ne subisse le même sort comme certaine qui furent obligées de cesser leur activité.

Pour terminer je cite ce proverbe Chinois :

« Oublier ses ancêtres, c'est être un ruisseau sans source et un arbre sans racine. »

**Rémi Saindon**

Secrétaire

Association des Saindon de l'Amérique du Nord

### **NDLR de l'Association des Saindon d'Amérique du Nord**

Félicitations à Rémi pour cette enquête très importante pour l'Association qui est déterminée à s'adapter aux aléas causés par la pandémie : un travail fastidieux dans un contexte d'incertitude qui nous rassure sur l'orientation prise par notre association depuis un an déjà.

## **Décès de deux grands**

*Par Yves Boisvert*



**Serge Bouchard**

Nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès en moins d'un mois de deux conteurs de l'histoire au Québec. Monsieur Serge Bouchard le 11 mai dernier et monsieur Jacques Lacoursière le 1<sup>er</sup> juin. Serge Bouchard était l'anthropologue le plus connu au Québec, le monsieur à la grosse voix reposante que tout le monde aimait écouter le soir à la radio de *ICI Radio-Canada*. Racontant dans les moindres détails la vie d'hier et d'aujourd'hui d'une façon simple et fortement éducative.

Dans le cas de Monsieur Lacoursière, nous avons eu le plaisir de l'avoir à titre de président d'honneur de l'un de nos Salons à *Laurier Québec* il y a une quinzaine d'années. Celui-ci me racontait sa période au collège et la manière un peu baveuse qu'il avait fait connaissance de Maurice Duplessis. Étant fier de lui avoir tenu tête jusqu'à un certain point. Avec Monsieur Lacoursière, nous avons eu droit à l'histoire, la vraie. Pas celle inventée par l'église catholique, mais par les écrits et documents et témoignages de l'époque. Son émission, il y a une vingtaine d'années : *Épopée en Amérique, une histoire du Québec* fut un exemple à suivre par sa façon claire et crédible de raconter la petite et la grande histoire. Vous pouvez revoir tous les épisodes sur youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=Ydy0YqH6l8A>.



**Jacques Lacoursière**

Jacques Lacoursière a beaucoup écrit au cours de sa vie. Il a notamment réussi à intéresser bien des gens à l'*Histoire vivante des Québécois* avec une série de revues publiées autour de 1980 sous le titre « Nos Racines ». La série comportait 144 numéros dans lesquels Hélène-André Bizier ajoutait elle-même à chaque fois une page portant sur l'histoire d'une des familles-souches du Québec. Certaines associations de familles y ont certainement trouvé de l'inspiration.



# André Fréchette, notre président-fondateur, nous a quitté

*Par Guy Fréchet*

**O**n l'imaginait facilement vivre au moins jusqu'à 100 ans, tellement il avait l'air énergique, notre cher André, président fondateur des *Descendants des Fréchette*, association qu'il a présidée pendant ses six premières années. Il est décédé subitement, fin novembre, à l'âge de 77 ans. C'était un homme affable et généreux, soucieux de ses proches et désireux de pouvoir rassembler tous les cousins et toutes les cousines de la grande famille des Fréchette, de quelque souche que ce soit. Quelle tristesse pour toute la grande famille des Fréchette d'apprendre son décès.



**André Fréchette**

Fier descendant de l'ancêtre François Freschet, arrivé de l'Île de Ré en 1677, André était l'époux de Denise Lépine et père de trois enfants, Linda, Manon et Éric. Il était le fils de feu Lorenzo et feu Marguerite Courchesne. Sans l'avoir nécessairement planifié de la sorte, André est celui qui dès les débuts de l'Association, voulait que les généalogistes se rencontrent en vue de la publication d'un dictionnaire généalogique des Fréchette. Avant l'existence de l'association, quelques-uns des généalogistes se connaissaient déjà et avaient commencé à échanger : Florent, Lucien, Louis-Philippe et moi-même. Mais c'est vraiment grâce à l'association que les rencontres entre nous furent plus systématiques et surtout, que quelques personnes allaient s'ajouter au groupe original, dont

Claude G., Hilarion et Marcelle. En complétant cette équipe avec un contact aux États-Unis, Michael du Colorado, nous avons en poche tous les ingrédients pour que le projet aboutisse. Une première édition est sortie en 1997 et une autre, plus complète, sous la forme de deux tomes, a aussi été lancée en 2006.

André est l'initiateur de nombreux projets, y compris ceux qu'il a suscités par son intérêt : la devise, les armoiries, le bulletin, l'affiliation aux familles-souches, les rassemblements, les objets promotionnels, le dictionnaire, le financement, le membership, etc. Nous lui devons toutes et tous une fière chandelle. Le fait de lui succéder à la présidence fut donc tout un défi à relever pour moi mais heureusement, les fondations étaient bien établies et très solides. André, j'en suis certain, continuera de veiller de là-haut sur tous les Fréchette d'Amérique. Merci André, mission accomplie !



**André et Guy, les deux premiers présidents, lors des fêtes du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'association**



**Rencontre à Bécancour lors du 100<sup>e</sup> anniversaire de feu Martin Fréchette de Baie-du-Febvre, membre fondateur de l'association, comme le furent toutes les personnes sur cette photo. André est accompagné de Jacques, trésorier-fondateur, Mgr Jean-Yves, vice-président et secrétaire pendant de très nombreuses années, feu Lionel de Nicolet, concepteur du blason et Marie-Claire, 1<sup>ère</sup> vice-présidente.**

# André Normand

## Un Gaspésien survivant de la bataille de Hong Kong



André Normand (1921-1990), avant son déploiement en Asie.

Laissez-moi vous raconter une histoire... C'est un peu comme ça que je crois devoir commencer ce récit. Pourquoi ? Parce que selon mes contacts avec d'autres membres de familles d'anciens combattants, très peu de soldats ont raconté leurs histoires de guerre après leur service militaire. Certains ayant reçu l'ordre de ne pas en parler, d'autres voulant plutôt éviter le sujet par crainte de faire remonter de très difficiles souvenirs.

Ceci ne fut pas le cas de mon père qui, très tôt dans ma jeunesse, n'a pas hésité à me faire part de son histoire. Peut-être m'investissait-il du devoir de mémoire afin que tous puissent se rappeler les sacrifices que ses camarades et lui ont faits, des blessures physiques et morales qu'ils ont subies ou encore dénotait-il chez moi cette passion partagée de l'histoire en général. Pour toutes

ces raisons, je me suis donné comme mission de sensibiliser les gens aux sacrifices de nos soldats, spécifiquement au conflit dans le Pacifique car peu de Canadiens savent que deux de nos régiments, les Winnipeg Grenadiers et les Royal Rifles of Canada furent les premiers à se confronter à l'ennemi pendant la Deuxième Guerre mondiale. Parmi eux, mon père, André Normand, 3<sup>e</sup> génération de Normand gaspésiens issue de la souche de Montmagny. Mais d'abord, une incursion dans l'ascendance de cette lignée de Normand.

### Le rameau gaspésien

La lignée gaspésienne des Normand est originaire de la région Chaudière-Appalaches, plus précisément de Montmagny. Il faut remonter à l'aïeul Richard Normand pour retracer cette prolifique descendance qui essaimera sur la côte gaspésienne.

Richard Normand était menuisier. Il est né en 1820 à Saint-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille à Montmagny. Le 7 novembre 1848, il épouse Rosalie Bélanger à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud à Montmagny. Il décède le 16 septembre 1901 à Saint-Norbert d'Arthabaska à l'âge de 81 ans. Richard et Rosalie ont eu douze enfants : Georges (1849), Zéphirin (1850), Joseph (1852), Joseph-Napoléon (1854), Octave (1855), Louis (1857), Clovis (1860), Ulric (1861), Dulcia (1863), Pierre-Ludger (1864), Auguste (1865) et Guillaume (1867). On notera avec intérêt que parmi les derniers nés, plusieurs se sont établis aux États-Unis dans les États de la Nouvelle-Angleterre, participant ainsi à la diaspora des Normand aux États-Unis avec des familles habituellement très nombreuses.

Louis s'installera à Sanford dans le Maine, Clovis et Dulcia à Providence dans le Rhode Island, et Auguste et Guillaume (William) à Holyoke dans le Massachusetts.

Ma lignée est celle de Georges, l'aîné des enfants de Richard et Rosalie. Mon arrière-grand-père Georges a été à la fois pêcheur, cultivateur et menuisier.

Georges Normand naît le 16 septembre 1849 à Montmagny. Il épouse Hélène Sylvestre le 16 octobre 1871 à Rivière-au-Renard où il s'établira. Dans son cas, on peut dire « qui prend femme, prend pays ». Ce nouveau Gaspésien et son épouse auront dix enfants : Ulric (1872-1952), Philomène (1874-1965), Joseph (1876-1922), Joséphine (1878-1932), Ferdinand (1879-1969), Napoléon (1883-1959), Hélène (1885-1974), Marie-Cécilia (1887-1913), Victoire (1890-1923) et Georges (1893-1969).

### La vie quotidienne à Cap-aux-Os

Tout comme mon arrière-grand-père, mon grand-père se prénomme Georges; cette fois, il s'agit du benjamin de la famille. Il est né le 4 décembre 1893 dans la paroisse Saint-Martin à Rivière-au-Renard. Comme son père, il est menuisier, pêcheur mais aussi entrepreneur. Il décrochera d'ailleurs un octroi du gouvernement pour améliorer le chemin de Laurancelle reliant la Route 132 de Grande-Grave à Cap-des-Rosiers. Il a donc retouché et redessiné le tracé, engagé les hommes et supervisé les travaux sur ce chemin qui relie le côté sud à la partie nord de cette portion de la péninsule aujourd'hui appelée Forillon.

Le 27 janvier 1913, Georges Normand épouse Dolorès Scott. Le couple aura neuf enfants, tous natifs de Cap-aux-Os. Ce sont Georges (1915), Marie-Joséphine (1916), Hélène (1918), André (1921), Marie-Laurette (1926), Joseph-Ernest (1928), Marie-Alberta (1930), Joseph-Zénon (1932) et un enfant mort-né en 1938. Marie-Laurette et Joseph-Ernest décéderont en très bas âge.





Les Normand s'établiront dans la région occupée aujourd'hui par le parc national Forillon.



Route de terre dans le secteur de Cap-aux-Os vers 1940. (Musée de la Gaspésie, coll. G.G. Mercer)



La maison paternelle de Cap-aux-Os a été construite par mon arrière-grand-père Georges.

Mon père, André Normand, naît le 26 octobre 1921 dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste à Cap-aux-Os. Comme la plupart des autres familles de la place à cette époque, mes parents n'étaient pas très riches. Mon père me disait parfois, sans doute pour plaisanter, être allé à l'école jusqu'en 4<sup>e</sup> année. J'imagine qu'il a arrêté tôt ses études afin d'aller travailler pour soutenir la famille. Alors qu'il était âgé de 16-18 ans, il travaillait pour une compagnie à L'Anse-à-Beaufils près de Percé. Il tranchait le poisson et il formait aussi d'autres hommes au tranchage du poisson. Il a en outre été affecté au transport du poisson de L'Anse-à-Beaufils vers Grande-Grève pour la compagnie Hyman.

Dans la famille, on retrouve une grande similitude de caractère tant chez mon grand-père Georges que chez mon père André et ses cousins. La ressemblance s'étendait aussi aux métiers pratiqués. Les cousins et les cousines et moi-même sommes très habiles avec le travail du bois. Menuisier de père en fils, et ce, depuis mon arrière-grand-père, c'est mon père qui m'a enseigné les rudiments de la menuiserie. De fait, l'histoire de l'empreinte des talents de menuisier des Normand à Cap-Aux-Os est un sujet maintes fois relaté dans notre famille. Des bâtisseurs en effet qui ont « érigé avec cran » ...

Mon père était très habile à travailler le bois. De même que la maison paternelle a été construite par mon arrière-grand-père, mon père pouvait monter

des charpentes ou faire des meubles. Ces Normand étaient très débrouillards car, avec peu de moyens, ils pouvaient fabriquer leurs propres outils au besoin, tels un tour à bois, une scie sur table. Lorsque mon père était dans l'armée, il envoyait sa paie à sa mère pour soutenir financièrement la famille. Il m'a raconté que sa mère avait conservé cet argent et elle le lui a remis à son retour de la guerre. Avec ce montant d'argent, mon père et son père ont acheté un moulin à bois à Petit-Gaspé, tout près de Grande-Grève aujourd'hui intégrée dans le parc Forillon. Comme les affaires n'étaient pas très bonnes à l'époque, ils n'ont pas opéré ce moulin longtemps.

### Un homme de caractère

André Normand était un homme de caractère. Son trait dominant était sa grande détermination, et ce, dans tout ce qu'il entreprenait. Sa devise était : « si c'est fait par un homme, il n'y a pas de raison que je ne puisse le faire aussi ». Il était d'ailleurs fier de ses réalisations malgré son faible niveau d'instruction. Pour lui le travail était sa passion. L'honneur était important. Un homme se devait d'avoir qu'une parole. Il me disait souvent : « Tout ce que je t'ai donné, c'est ton nom. Assure-toi de ne pas le salir ». Il pouvait être strict tout en étant très ouvert à la fois. Enfant je connaissais clairement mes limites mais le plaisir était toujours au rendez-vous.

C'était aussi une personne très généreuse. Il a aidé une multitude de per-

sonnes dans la famille ainsi que des amis, et ce, dans toutes sortes de situations. Il se donnait beaucoup pour ses proches mais par-dessus tout, c'est sa résilience qui était impressionnante, surtout durant les dernières années de sa vie alors que, à cause de l'emphysème, il lui était difficile de se déplacer. Il n'a jamais cessé de se tenir occupé tantôt avec le travail du bois, tantôt en réparant des moteurs ou des bricoles.

### Laissez-moi vous raconter une histoire...

Comme je l'ai décrite précédemment, la vie en Gaspésie au début des années 1940, comme dans plusieurs régions rurales du Québec, est difficile. Le travail est dur et même rare. De plus, le début du conflit armé mondial a pour effet que plusieurs jeunes hommes quittent pour tenter l'aventure en joignant l'armée canadienne. Un salaire assuré et la possibilité de voyager vers d'autres pays attirent les jeunes malgré la possibilité de devoir combattre. Mon père, voyant ses camarades quitter la région et ne voulant pas être laissé seul, décide de « s'enrôler » comme on disait à l'époque et il rejoint les rangs des Royal Rifles of Canada le 19 mars 1941. Ce régiment comprenait des soldats de l'est du Canada, dont plusieurs de la baie des Chaleurs et de la côte gaspésienne.

Après avoir reçu une formation de base, il sera basé successivement à Saint-Jean, Terre-Neuve, pour une mission de surveillance des côtes cana-

diennes, puis à Valcartier au Québec et finalement à Saint-Jean au Nouveau-Brunswick. Après plusieurs discussions avec Londres, le gouvernement canadien, désireux de faire sa part à l'effort de guerre et maintenir la place qu'il s'était forgée à l'échelle mondiale pendant la Première Guerre mondiale, mobilise deux régiments, les Winnipeg Grenadiers et les Royal Rifles of Canada, pour une mission de garde de l'île de Hong Kong, qui était à l'époque une colonie britannique.

Le 16 novembre 1941, les deux unités canadiennes, fortes de 1975 hommes, rejoignent les forces en place à Hong Kong. Les unités anglaises sont déjà en poste ainsi que deux bataillons de l'armée indienne, autre colonie britannique, et le Corps volontaire de défense de Hong Kong. Au total, une fois les Canadiens arrivés sur place, ils seront 14 000 soldats en mission de garnison. Les Canadiens n'ont pas le niveau de préparation requis pour le combat mais les autorités en général pensent qu'ils seront en mesure de continuer leur formation une fois à Hong Kong.

Beaucoup de fausses informations circulent. Londres et Ottawa ne sont pas convaincus que les Japonais auraient l'audace d'attaquer les Britanniques à Hong Kong. Le renfort que les Canadiens apportent est vu comme un « soutien moral » pour les différentes forces dans le Pacifique mais Churchill estime que si les Japonais en venaient à attaquer l'île, ce serait une catastrophe pour les soldats en place.

### La bataille de Hong Kong

La vie dans la colonie se déroule normalement. Il y a certes des rapports que des troupes japonaises se massent le long de la frontière chinoise mais ces informations sont considérées comme nettement exagérées. De plus, les rumeurs circulent à tort que les Japonais sont de mauvais soldats, qu'ils ne voient pas bien la nuit parce qu'ils ont les yeux bridés et que leur petite stature les désavantagerait face aux soldats britanniques et leurs alliés.

Le 7 décembre 1941, c'est la consternation. Les Japonais attaquent la base militaire américaine de Pearl Harbour. Quelques heures plus tard, au matin du



Affiche de recrutement invitant les citoyens à joindre les rangs du régiment Royal Rifles of Canada à Québec.

8 décembre, commence l'attaque sur Hong Kong. Du 8 au 24 décembre, nos soldats combattront vaillamment avec ce qu'ils ont mais leurs équipements et les munitions sont en quantité insuffisante. Il est impossible de relever les troupes avec des forces fraîches. Aucun support aérien ou naval en place. Des véhicules de transport de troupes ne se sont jamais rendus à temps et le 19 décembre, ces appareils qui étaient arrivés à Manille aux Philippines, en retard, y resteront avec l'autorisation du gouvernement canadien. Ils seront plutôt remis aux Américains pour la défense des Philippines. Cette dernière décision a pour effet que nos soldats doivent se déplacer à pied d'un théâtre d'action à l'autre et ajoute à leur fatigue générale.

De cette partie de son histoire, mon père m'a laissé plusieurs anecdotes. Une qui m'a le plus impressionné est celle où, entouré de l'ennemi, il s'est retrouvé isolé et afin de rejoindre son unité, il devait traverser un grand champ



La Compagnie « C » du Royal Rifles of Canada en route vers Hong Kong (avec la permission de Bibliothèque et Archives Canada, PA-166999).

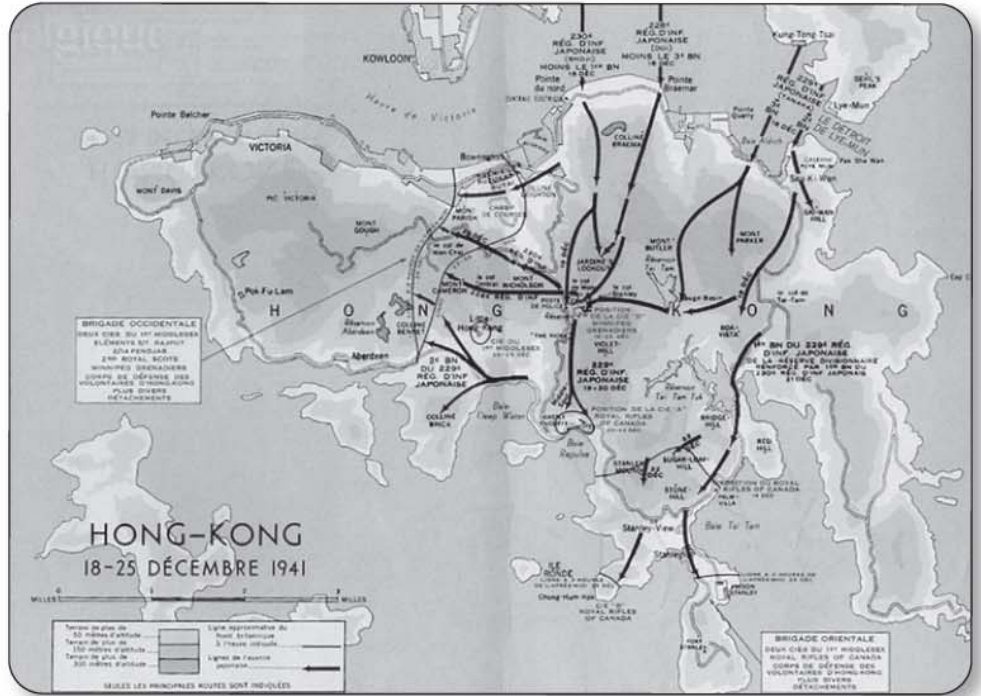


Le contingent de soldats canadiens prend pied à Hong Kong en 1941. (Bibliothèque et Archives Canada C-49744).

dont la végétation était très haute, composée de longues herbes. Il n'avait d'autre choix que de choisir le moment propice et courir à travers le champ sous le barrage des tirs ennemis. « Lorsque je me suis mis à courir, l'herbe très longue tombait à mes côtés sous la pluie de balles en ma direction ». Ce sont ses mots exacts!

Les forces japonaises sont au nombre d'environ 40 000 soldats expérimentés, ayant vécu l'expérience du combat dans les autres archipels du Pacifique et en Chine; ils jouissent d'un support aérien supérieur en quantité et en qualité et ont à peu près autant de forces prêtes à relever les soldats en place. Les Japonais présentent deux demandes de reddition, soit les 13 et 17 décembre; les deux demandes seront refusées par le gouverneur de Hong Kong, Sir Mark Young. Alors que les Royal Rifles sont épuisés, privés de repas chauds depuis plusieurs jours et que certains sont retournés au front après une brève période de repos, ces derniers ont toujours pour mission de reprendre du terrain. Le 24 décembre, veille de Noël, une compagnie avance sous le feu de l'ennemi; une voiture est aperçue portant un pavillon blanc. Le gouverneur de Hong Kong a cédé la colonie aux Japonais... Ce fut le « Noël noir ».

Au pays, l'inquiétude des parents est insoutenable. Ma grand-mère, Dolorès Scott Normand et mon grand-



Carte illustrant la position des troupes britanniques et japonaises. Le Royal Rifles du Canada a pris position sur la partie extrême sud de l'île.

père Georges Normand sont sans nouvelles de leur fils depuis que Hong Kong a été pris par les Japonais. Il sera porté disparu du 25 décembre 1941 jusqu'au moment où ils recevront un télégramme de la Croix-Rouge via le chef des archives militaires le 30 octobre 1942, soit dix mois plus tard, les informant que mon père est prisonnier de guerre à Hong Kong.

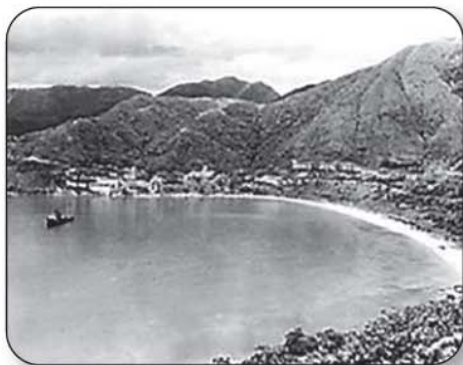
Cette inquiétude se manifestait au quotidien. La religion occupait une grande importance dans nos familles d'antan. Ma grand-mère était une catholique très pratiquante et l'anecdote suivante démontre que sa foi inspirait son comportement. Alors que mon père était prisonnier, ma grand-mère s'imposait des sacrifices corporels dans l'attente du retour de mon père. À l'époque en Gaspésie, il y avait deux écoles de pensée quant au « chauffage » des maisons pendant les nuits d'hiver, c'est-à-dire pas de chauffage du tout ou on chauffe le poêle à bois et on reste au côté pour le veiller toute la nuit. C'est cette deuxième option qui régnait chez les Normand de Georges et c'est ma grand-mère qui veillait au poêle pendant la nuit, dans sa chaise berceuse, tantôt

nourrissant celui-ci et tantôt priant pour le retour de son fils. Parfois, elle se couchait aussi sur le plancher froid de la maison afin de ressentir et de partager les souffrances de son fils dont elle avait très peu de nouvelles.

## L'enfer des camps japonais

Le 25 décembre 1941 commence un long calvaire de près de quatre ans pour tous les soldats et les civils capturés sur l'île de Hong Kong. Les campements qui servaient à l'origine pour les soldats, Stanley camp, North Point, Sham Shu Po (Kowloon) seront convertis en camp de concentration.

Mon père séjournera dans ces trois camps du 25 décembre 1941 au 15 août 1943. Par la suite il sera transféré à Nigaata au Japon – le pire pour la mortalité – sur ce qu'on appellera les « Hell Ships » (bateaux de l'enfer), terme utilisé à cause des conditions hygiéniques dans lesquelles les prisonniers étaient exposés. Les Japonais utilisaient les soldats qu'ils avaient faits prisonniers comme esclaves dans leurs industries telles les mines de fer, de cuivre et de charbon, les fonderies ou comme débardeurs dans les ports.



L'hôtel Repulse-Bay, théâtre de la bataille où combattirent les Royal Rifles of Canada du 20 au 22 décembre, 1941. (Bibliothèque et Archives Canada PA-114819)



Les soldats canadiens se battirent vaillamment dans une lutte brutale et inégale. Les pertes furent lourdes : 290 tués au combat et des centaines de blessés. Les survivants furent tous faits prisonniers.

Les conditions auxquelles les prisonniers furent exposés étaient exécrables. Pour les Japonais, peuple dont les traditions sont fondées sur l'honneur avant tout, le fait que les combattants ennemis se soient laissés faire prisonniers est une attitude incompréhensible et conséquemment, ils traitèrent leurs prisonniers comme une marchandise sans valeur.

Au début de la Deuxième Guerre mondiale, on comptait déjà trois conventions de Genève intervenues en 1864,

1906 et 1929. Il s'agissait de traités internationaux qui dictaient les règles de conduite à adopter en période de conflits armés, notamment la protection des prisonniers de guerre humanitaire, des blessés ou encore, des prisonniers de guerre. Or, comme le Japon n'était pas un membre signataire des conventions de Genève, celles-ci n'étaient pas appliquées et conséquemment, respectées par l'armée nipponne.

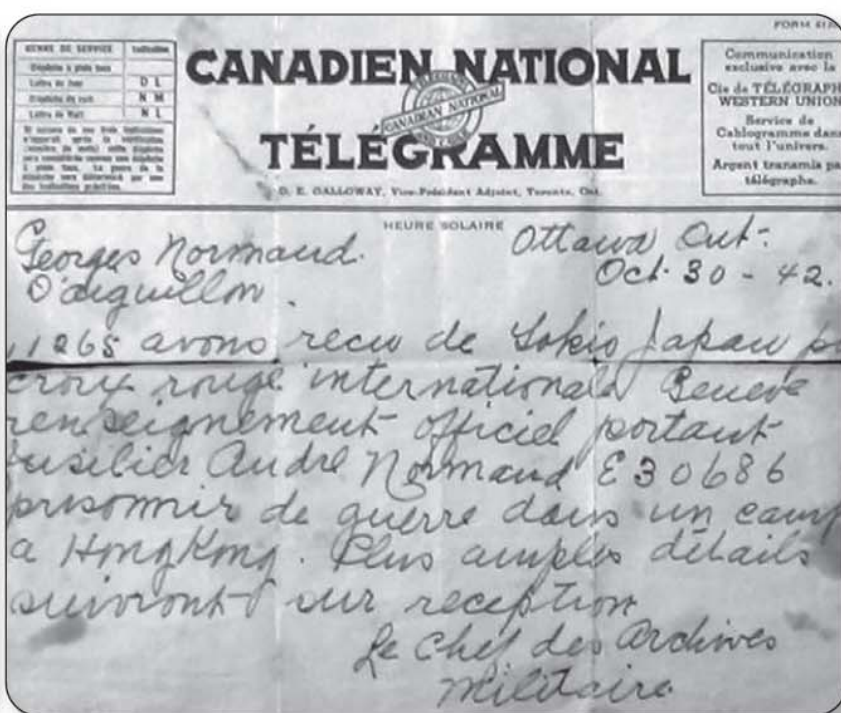
C'est ainsi que les Japonais ne respectaient pas les conditions minimales

dans lesquelles les prisonniers devaient être gardés. Les histoires d'horreurs de malnutrition, de maladies causées par les conditions sanitaires presque inexistantes (avitaminose, béribéri, malaria, dysenterie, etc..) auront un effet dégradant très rapide sur les prisonniers. Une semaine de travail consistait à douze heures par jour, six jours par semaine. Les prisonniers devaient aller au travail, malades ou pas. Sinon, ils s'exposaient à des sévices corporels. Pour « maintenir » ce rythme, on servait aux prisonniers deux bols de riz par jour. La plupart du temps, ce riz consistait en restants ramassés sur le sol des usines ; ce qui était impropre pour les civils était réservé pour les prisonniers. Les items de base qui auraient pu aider, ne serait-ce qu'un peu, les conditions de détention et qui provenaient de la Croix-Rouge étaient volés par les soldats japonais.

Mon père était utilisé comme travailleur esclave dans une fonderie de cuivre. De cette expérience, il retiendra le souvenir d'une fracture au genou subie dans un accident de travail. Mon père me racontait que lors de cet accident,



André Normand est prisonnier de guerre à Hong Kong en 1942. La photo a été prise avant son transfert dans un camp d'internement au Japon.



Porté disparu le 25 décembre 1941, les parents d'André n'apprendront que dix mois plus tard qu'il est vivant mais prisonnier de guerre détenu à Hong Kong.



*Un bombardier B-29 survole le camp de Nigaata où est interné le soldat Normand. Il s'apprête à larguer du ravitaillement aux prisonniers récemment libérés.*



*Les prisonniers de guerre canadiens du camp Sham Shui Po sont libérés en 1945. André y a déjà été détenu (avec la permission de Bibliothèque et Archives Canada, PA -O 151738)*

les gardes japonais ont dû le ramener au campement sur une civière nattée tirée par terre, sa jambe traînant sur le sol tout le long du parcours.

Mon père m'a raconté une multitude de récits de torture et de sévices que certains prisonniers ont subis. Plusieurs sont morts battus, certains pour avoir tenté de s'évader, d'autres seulement à cause d'un regard soutenu sur un garde japonais. De tous les participants de la Deuxième Guerre mondiale, les Japonais sont reconnus pour être ceux ayant infligé les pires traitements à leurs prisonniers.

### La libération

Puis un jour d'août 1945, peu de temps après que les Américains eurent laissé tomber leurs bombes nucléaires sur Hiroshima et Nagasaki, ce fut la fin du cauchemar. Les rumeurs courraient au camp que la fin de la guerre approchait mais ce n'était pas la première fois que de telles rumeurs circulaient. Pourtant, un matin, au moment de sortir des baraquements pour commencer la routine quotidienne, les prisonniers constatent qu'il n'y a plus de gardes et que les barrières du camp ont été laissées ouvertes. Le camp est pratiquement déserté de soldats japonais.

Ceux-ci avaient pour ordre de liquider les prisonniers avant de s'enfuir mais n'ont pas donné suite à cet ordre.

Ils anticipaient probablement, à raison, devoir répondre de leurs actes devant une cour pour des crimes de guerre. Dans les jours qui suivent, des instructions lancées à partir d'avions américains survolant les camps de prisonniers leur indiquent de rester au campement; les médicaments et vivres arriveront sous peu. Très rapidement, ces vivres seront parachutés des avions américains, soit des barils de 45 gallons remplis de soupe chaude, de médicaments et de vêtements. Les prisonniers ont comme instructions de manger peu car leur organisme n'est plus habitué à manger autant.

Bientôt arriveront les secours qui rapatrieront les Canadiens, les Britanniques et les Américains dans leur pays respectif. Le 15 septembre 1945, mon père est embarqué sur le bateau-hôpital américain, le *Marygold*. Il sera transféré par la suite sur un bateau de transport vers le Canada. Au sujet des Américains, il dira qu'ils l'ont traité en héros, qu'il a reçu les meilleurs soins.

Revenu au Canada, mon père sera hospitalisé pendant presque un an dans un hôpital militaire à Montréal. Des 165 livres qu'il pesait à son entrée dans l'armée en 1941, il ne lui en reste



*Le 15 septembre 1945, le soldat Normand est embarqué sur le bateau-hôpital américain USAHS Marigold en vue de son rapatriement éventuel.*



De gauche à droite, Rita, André et ses sœurs Marie et Hélène.



Le 8 juillet 1950, André Normand épouse Rita Arbour à Montréal.



André adorait la musique et connaissait bien le répertoire country.

que 90. Il sortira de l'hôpital guéri de ses blessures et relativement en santé mais malheureusement pas assez pour poursuivre sa carrière militaire. Pourtant, ce qu'il voulait le plus était de demeurer dans l'armée. Le 24 avril 1946, il sera renvoyé de l'armée, ne rencontrant plus physiquement les normes requises.

### L'après-guerre

Fort de l'expérience acquise dans son aventure du moulin à scie en Gaspésie, mon père a commencé à travailler dans le domaine de la construction. Il a appris ce métier et est devenu finisseur de plan-

cher en ciment. Il a œuvré sur plusieurs grands chantiers à Montréal entre autres mais aussi partout, des Maritimes à l'Ontario. Il a même été surintendant sur des chantiers, il était très fier de ce fait d'armes car il disait souvent « par pire pour un gars avec seulement une 4<sup>e</sup> année! » Il a par la suite contracté à son compte mais il a dû cesser de travailler dans ce domaine à cause de la maladie. Il souffrait alors d'emphysème et d'insuffisance cardiaque. Enfin, il s'est recyclé comme concierge jusqu'à ce qu'il soit déclaré invalide dû à sa condition physique.

À la suite de son départ de l'armée, André s'est établi à Montréal principalement à cause des opportunités de travail, lesquelles étaient meilleures en ville qu'en Gaspésie. C'est là qu'il a décidé de devenir entrepreneur en construction.

Le 8 juillet 1950, André Normand épouse Rita Arbour à la paroisse Saint-Louis-de-France à Montréal. Rita était native de L'Anse-à-Beaufils. Cet endroit leur était commun et il n'est pas étranger à leur rencontre quelques décennies



Sur le Mur commémoratif de Hong Kong érigé à Ottawa à la mémoire des 1 975 Canadiens qui ont défendu la colonie britannique, vous y trouverez le nom d'un fier Canadien, André Normand.

plus tard. Le couple a eu deux garçons: Richard (1952) et Francis (1963).

Ma mère, Rita Arbour, quelle personne extraordinaire! Maman a fréquenté l'école jusqu'à la neuvième année. Elle a quitté la Gaspésie à l'âge de 16 ans; la vie de campagne n'était pas assez dynamique pour maman. C'était une fonceuse, d'un caractère toujours optimiste. Elle a commencé à travailler comme femme de ménage à Montréal et par la suite, elle a travaillé pour une famille aisée de Montréal comme domestique et comme gouvernante des enfants de cette famille.

Lorsqu'elle a épousé mon père, en 1950, elle a cessé de travailler pour s'occuper de la famille. Plus tard elle a secondé mon père lorsqu'il était concierge; elle s'occupait du côté administratif et du ménage des bâtisses. Par la suite, lorsque mon père n'a plus été en mesure de travailler, elle a opté pour la vente dans un magasin pour dame, elle qui adorait le contact avec le public. C'était une personne fière de son apparence et elle avait toujours une tenue impeccable. Ce revenu supplémentaire constituait un soutien financier fort utile en la circonstance.

Mon père adorait la musique, plus particulièrement le répertoire country anglophone de l'époque. Il jouait de la guitare et chantait très bien, à ce qu'on m'a raconté. Il connaissait et interprétait à merveille les chansons du chanteur country des Maritimes, Hank Snow. À une époque, il était même assez connu dans son patelin car il chantait lors des soirées de danse. Lorsque j'étais jeune, il avait malheureusement déjà commencé à moins jouer et à chanter à cause de ses problèmes de santé. Il est décédé à Montréal le 8 août 1990 à l'âge de 68 ans.

## Le devoir de mémoire

Plusieurs années après son retour de la guerre, lors d'un de nos entretiens, mon père m'a demandé de prendre soin de ses médailles militaires, en me disant « conserve-les précieusement. J'ai payé un très gros prix pour ces médailles ». Puis, il m'a dit: « Tu sais, je ne regrette rien. Si c'était à recommencer, je referais exactement la même chose... ».

Mon père était un fier Normand, habité par un caractère déterminé, fonceur et battant qui caractérise les descendants de notre patronyme. Ce sont d'ailleurs ces caractéristiques qui lui ont permis de passer à travers cette épreuve.

Si on désire en savoir davantage sur cette page héroïque de l'histoire canadienne, je vous invite à consulter la page web de l'Association commémorative des vétérans de Hong Kong



### ASCENDANCE PATRILINÉAIRE DE ANDRÉ NORMAND

**Gervais Le Normand et Léonarde Jouault**  
(Fille de Guiliium et Gabrielle Coiste)  
Mariage à St-Martin-d'Igé, Perche, le 3 juin 1636

**Jean Le Normand et Anne Le Laboureur**  
(Fille de Thomas et Marguerite Bardin)  
Mariage à Notre-Dame-de-Québec, Québec, le 18 juillet 1656

**Joseph Normand et Marie Choret**  
(Fille de Robert et Marie-Madeleine Paradis)  
Mariage à Notre-Dame-de-Québec, Québec, le 29 octobre 1693

**Charles Normand et Marie-Anne Jorian**  
(Fille de André et Marie-Charlotte Albert)  
Mariage à Notre-Dame-de-Québec, Québec, le 1er août 1725

**Joseph Normand et Charlotte Vallée**  
(Fille de Charles et Marie-Josephte Parent)  
Mariage à Notre-Dame-de-Québec, Québec, le 24 août 1750

**Jean-Baptiste Normand et Marie-Reine Fregeau**  
(Fille de Pierre-Noël et Marie-Louise Kemmener)  
Mariage à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Montmagny, le 4 juillet 1786

**Jean-Baptiste Normand et Marie-Angélique Rousseau**  
(Fille de Jean-Baptiste et Marie-Madeleine Daigneault/Laprise)  
Mariage à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Montmagny, le 28 juillet 1818

**Richard Normand et Rosalie Bélanger**  
(Fille de Joseph et Marie-Christine Perron)  
Mariage à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Montmagny, le 7 novembre 1848

**Georges Normand et Hélène Sylvestre**  
(Fille de Paul et Suzanne Fournier)  
Mariage à Rivière-au-Renard, Gaspé, le 16 octobre 1871

**Georges Normand et Dolorès Scott**  
(Fille de Herménégilde et Dorilda Ouellet)  
Mariage à Rivière-au-Renard, Gaspé, le 27 janvier 1913

**André Normand et Rita Arbour**  
(Fille de Arthur et Brigitte Bourget)  
Mariage à Montréal, Île de Montréal, le 8 juillet 1950

Association des Normand d'Amérique

2021-01-06

(www.hkvc.ca). Mais il importe de retenir que 290 Canadiens sont tombés au combat alors que 264 autres mourront dans les camps de prisonniers de guerre japonais. De plus, 1418 survivants finiront par rentrer au Canada dont 493 blessés.

Un exposé figure aussi au Musée canadien de la guerre où on traite de cette page de notre histoire. Enfin, la Hong Kong Veterans Commemorative Association a fait ériger à Ottawa le Mur commémoratif de Hong Kong à la mémoire des 1 975 Canadiens qui ont volé au secours des Britanniques pour défendre la colonie contre l'invasion japonaise. Situé à l'angle de la prome-

nade Sussex et de la rue King Edward, le monument a été dévoilé le 15 août 2009. Vous y trouverez le nom d'un fier Canadien, un Normand...André Normand.

Nous nous souviendrons...

**Francis Normand (386)**  
Vaudreuil-Dorion

NDLR: D'autres articles ont été consacrés aux Normand de la Gaspésie dans la revue: Willie Normand de Cap-aux-Os et la saga du parc Forillon, par Évariste Normand, vol. 15, no 1 (décembre 2008)

Isabelle Cassivi et ses cent ans: un siècle de courage au quotidien, par Évariste Normand, vol. 16, no 2 (avril 2010)

**André Bérubé**, fils de Pierre II, petit-fils de Damien, est devenu un "homme d'affaire" influent à Rivière-Ouelle. En 1765, André Bérubé est bailli (ou baillif) pour la paroisse de Rivière-Ouelle. En 1769, il est un des principaux actionnaires de la pêche à marsouins. C'est un grand propriétaire terrien.

Un "baillif" était à l'époque une personne élue par les principaux habitants d'une paroisse afin de voir au bon ordre, aux bonnes moeurs dans la localité; il devait aussi faire exécuter les travaux de voirie, ponts, chaussées, répartir les travaux, prélever les contributions, s'il y en a; les habitants ont recours au baillif pour des requêtes diverses, des arbitrages de conflits, l'établissement de curatelles, des élections de tutelle, des enquêtes policières... etc.

Le baillif tient lieu d'agent de voirie, de gendarme, d'inspecteur, d'arbitre, d'agent du gouvernement.

Le premier bailli est son chef; le premier bailli est en réalité le capitaine de milice; les deux autres baillis élus sont ses lieutenants.

Le bailliage est une institution créée par le gouvernement anglais en 1764 dans le but de remplacer les officiers de milice, organisation du régime français.

Sous le régime français, les officiers de milice étaient nommés parmi les habitants les plus "notables" d'une localité. C'était une nomination à vie, une fonction fort prestigieuse et très recherchée. Le capitaine de milice était revêtu de certaines dignités: banc honorable à l'église, port de l'épée et du hausse-col.

Les anglais, après la Conquête, trouvant l'institution archaïque, ont voulu la démocratiser selon un modèle plus américain. Des élections annuelles devaient désigner les personnes les plus en vue, renouveler les fonctions et empêcher que se créent une tradition et une transmission héréditaire.

A la première élection en 1764, **André Bérubé** fut élu sous-bailli avec Michel Brisson sous les ordres de Pierre Boucher (cousin d'André Bérubé). Il n'a réalisé qu'un seul mandat.

A la faveur de la guerre de 1775, l'institution des capitaines de milice fut restaurée. **Jean-Baptiste Bérubé**, fils d'André fut alors nommé par le gouvernement anglais comme un des officiers. (Cf: Les Bérubé, pages 54 et 55).

André Bérubé avait récupéré les parts de pêche à marsouins de la Pointe de Rivière-Ouelle; ces parts venaient par héritage de Geneviève Dancosse, sa mère, qui les avaient distribuées en parts égales entre ses enfants.

**Ursule Bérubé**, épouse de Jean-François Miville, "vend à André Bérubé ses parts dans la pêche à marsouins et dans le terrain de la Pointe, consistant en la 1/9 dans 1/6 première part, échues à eux par le décès de Geneviève Dancosse, leur mère... pour un poêle de fer de maison, le tout garni de sa porte avec son tuyau de quatre feuilles de tôle (sic), dans lequel il y a un recoude..." (Notaire Joseph Dionne 12 avril 1753).

Un tel poêle de fer "avec sa garniture" se détaillait 150 Livres environ à cette date.. (voir l'inventaire de Nicolas Hudon, Notaire Joseph Dionne 1-8-1757).

Ces poêles de fer fabriqués aux Forges du St-Maurice étaient beaucoup en demande sur le marché; c'était une nouveauté qui remplaçait le traditionnel foyer ou l'âtre, et qui constituait une amélioration technique pour le confort et la cuisine.

Jean Miville, beau-frère d'André Bérubé préférait le confort "douillet" et la chaleur sèche de la maison, à l'humide labeur de la pêche à marsouins. Il ne voulait pas rater l'occasion de se mettre à la mode du jour.

Ursule Bérubé, soeur d'André, est devenue SAGE-FEMME vers 1789-1795 à Rivière-Ouelle. (registre de Rivière-Ouelle). Ce fut une de ces sages-femmes qu'on désignait sous le nom de "Pelle-à-feu" qu'est devenue Ursule Bérubé!!!

**Paul-Henri Hudon #1067**

*Ce n'est pas ce qui nous arrive qui détermine notre vie,  
mais plutôt ce que l'on choisit de faire avec ce qui nous arrive. A. Marquier*



*...Suite de juin vol. 11, numéro 3, page 19, été 1999*

**André Bérubé III** se porte acquéreur de la terre de Louis Martin à la petite Anse de Rivière-Ouelle. Louis Martin avait épousé

Josephte Bérubé (1721-1785), soeur d'André, le 23 novembre 1740 à Rivière-Ouelle.

"Le 19 décembre 1769, après trois criées à la porte de l'église de Rivière-Ouelle, cette terre est échue au plus offrant, André Bérubé pour 533 Livres..." André Bérubé s'engage à payer Jean-Baptiste Bonenfant, marchand, pour les 563 livres que Louis Martin, insolvable, était dans l'impossibilité de rembourser. (Dionne: 19-12-1769). Jean-Baptiste Bonenfant l'avait fait saisir et mise en vente.

**Louis Martin (1727-1788)** était le fils de François Martin et de Françoise Hautin. Ces Martin sont des habitués des saisies de terre, de mauvais créanciers. En effet, François Martin, le père, s'était vu départir d'une terre de 3-1/2 arpents de front par 42 à Rivière-Ouelle, le 13 mars 1750 (Notaire Joseph Dionne). C'est le marchand Jean-Baptiste Dupéré qui l'avait exproprié "...à la charge de François Martin de payer à Dupéré 100 Livres de la rente d'une année d'arrérage du fort principal.... plus de payer une année de rente qu'il doit au sieur et dame Soucy... aussi une année de rente seigneuriale..."

Pauvreté n'est pas vice. Mais il semble que de père en fils on traîne l'habitude chez les Martin de faire patienter les créanciers!!! Heureusement que le beau-frère André Bérubé est venu sauver un tant soit peu les biens de sa soeur...

**ACTE FAIT POUR LES ASSOCIÉS DE LA PÊCHE À MARSOUINS DE LA RIVIÈRE-OUELLE 11 MAI 1772.**

"Aujourd'hui sont comparus devant le notaire soussigné, résident à la paroisse de Rivière-Ouelle, et les témoins ci-après nommés, les sieurs **André Bérubé** et Joseph Boucher, père, faisant pour eux et pour leurs associés dans la pêche à marsouins, située à la Pointe de Rivière-Ouelle, habitants demeurant en la paroisse de la Rivière-Ouelle, à l'exception du sieur Antoine Dionne, arpenteur du Roi résident en la paroisse de Ste-Anne, un des associés,

Lesquels ont reconnu et confessé avoir vendu, cédé, quitté et abandonné toutes les huiles à marsouins prises sur la place de la pointe et provenant des dits marsouins que la dite pêche peut et pourra prendre tant en ce printemps que l'automne prochain, sans être tenus de la part des dits associés à aucun frais que de livrer les dites huiles loyales et marchandes, ni barriques, ni frais de tonnelier ni autres choses généralement quelconques.

Au sieur Jean-Baptiste Bonenfant, négociant à la Rivière-Ouelle, à ce présent et acceptant pour lui seul ainsi que le tout se comporte, sans par les dits associés vendeurs, à l'exception comme dit est, en rien réserver, excepter ni retenir en façon quelconque directement ni indirectement.

Cette vente, cession et transport faite moyennant le prix et paiement de la somme de 72 francs la barrique composant 117 pots français dont le dit Jean-Baptiste Bonenfant promet et a promis payer aux dits associés ou à un d'eux chargé de leur pouvoir toutes les sommes et deniers qui leur seront dus pour chaque barrique d'huile qui sera livrée au dit acquéreur, par eux dites prises, comme dit est, sur la dite place à la Pointe de Rivière-Ouelle...

Les associés "se réservent 2 barriques d'huile pour chaque grande part que les dits associés peuvent prendre pour leurs provisions".

Et, après lecture faite, les dits associés avec le dit sieur Bonenfant sont convenus que le dit Bonenfant recevra les dites huiles dix jours après qu'elles seront faites et fondues.

Ainsi, promettant, obligeant et renonçant, fait et passé en la maison du sieur acquéreur à Rivière-Ouelle, l'an 1772, le 11 mai avant-midi, en présence de Barthélémi Lanceleur, charpentier de navires et Joseph Hautin, habitant, demeurant tous les deux au dit lieu, témoins...

André Bérubé a déclaré ne savoir signer; ont signé: Joseph Boucher, Ignace Boucher, Barthélémi Lanceleur avec le Notaire St-Aubin, 11 mai 1772. Fin

**30e récit: Merci à Paul-Henri Hudon #1067**

*Quel est le plus beau souvenir? Les joies qu'on a données. Comtesse Diane*



### Des plaques qui parlent des Bilodeau

Pour faire mémoire d'un évènement ou rendre un hommage à un personnage souvent on installe une plaque ou un monument. L'Association des Bilodeau a installé, dans divers endroits au Québec et en France, des plaques et monuments. Voici un bref compte-rendu de l'histoire de ces installations.



La première plaque a été installée en France au Château de la Grève en l'an 2000 lors de la rencontre des représentants de Famille Billaudeau de la France, de Jacques Bilodeau, président fondateur de l'Association des Bilodeau du Québec et des Billaudeaux de la Louisiane. Un moment historique.



En 2005, lors du 150e anniversaire de la ville de Roberval une plaque est installée dans le parc Claude Simard pour marquer la collaboration des Bilodeau du Lac Saint-Jean et le passage des membres de l'Association des Bilodeau qui y ont tenu leur congrès annuel.



En 2006, c'est dans le Parc des Ancêtres situé dans le village de Sainte-Famille, Ile d'Orléans qu'une plaque dédiée à l'ancêtre Jacques Billaudeau qui fait partie des quatorze premiers colons en 1656 à obtenir une terre à l'Ile d'Orléans. Cette plaque a été dévoilée, en présence de Paul Billaudeau, représentant de nos cousins français



En 2006, un monument est installé dans la vieille partie du cimetière de St-François, Ile d'Orléans en mémoire de nos ancêtres Jacques Billaudeau et Geneviève Longchamp qui y sont inhumés avec leurs fils Jean, Antoine et Simon.



En 2007, à nouveau les Bilodeau laissent une trace de leur visite à St-Martin des Noyers en France en dévoilant une plaque marquant le passage de 26 voyageurs membres de l'Association des Bilodeau lors du voyage au pays de notre ancêtre Jacques Billaudeau. Une rencontre avec l'association « Les Bouchais doubles » association qui regroupe les Billaudeau de la région du Poitou.



## Nouvelles de CHEZ NOUS

10 juillet 2007 à Mont-Laurier



Place Bilodeau-Pellerin, Mont-Laurier

Inaugurée en 2007, la place Bilodeau-Pellerin a été nommée en référence à la Tabagie Pellerin qui occupe cet emplacement depuis les débuts du village et en souvenir du premier concessionnaire de la pétrolière British Oil. Un garage dont le père d'André Bilodeau, trésorier de l'Association pendant dix ans, fut le propriétaire durant plusieurs années.

En 2008, C'est dans le cadre d'une activité « Retour aux sources » qui se veut une grande célébration des familles fondatrices du Québec, que l'Association des Bilodeau participe à la plantation d'un arbre dans le cadre des fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire de fondation de Québec. Avec d'autres familles souches, l'Association inscrit l'arrivée de notre ancêtre sur une plaque installée elle aussi dans le Parc des Ancêtres dans le village de Sainte-Famille, Ile d'Orléans.



En 2012, c'est un retour en France. Trente Bilodeau font partie du voyage « Sur les pas de nos ancêtres ».

Nos cousins français nous réservent toute une surprise. Les autorités de la Commune de Pioussay nous invitent à La Jarge pour l'inauguration d'une plaque soulignant l'amitié Franco-québécoise et Famille Billaudeau de la Commune de Pioussay et la plantation d'un arbre sur la grande place.



2015, l'Association des Bilodeau célèbre le 15<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation dans la région de Bellechasse. Pour souligner l'évènement, on dévoile une pierre rappelant la présence des descendants de Jean-Baptiste Bilodeau, depuis 1747, sur la ferme située au 4625, Rang Sud Est, St-Charles de Bellechasse. C'est la famille de René Goupil, descendant par sa mère, qui habite actuellement la ferme.